

Spécial  
Collectivités

# CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

## “ CRÉEZ, DÉVELOPPEZ OU REQUALIFIEZ VOS ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ”

*Votre collectivité s'interroge sur le développement de son territoire, sur la gestion de ses équipements touristiques ? Elle souhaite les développer et doper leur fréquentation ?*

Qu'il s'agisse d'un hébergement touristique, d'un site de visite ou d'une activité touristique, Corrèze Tourisme mobilise ses compétences et met son expertise au service de votre projet de développement, de changement de mode de gestion ou de création d'équipement touristique.

### CE QUE L'AGENCE PROPOSE

#### CAS N° 1

##### Simple conseil et suivi du projet (gratuit)

- Identification des étapes clés du projet, des interlocuteurs à mobiliser.
- Conseil sur la mise aux normes ou la valorisation de l'équipement.
- Appui à la mise en œuvre d'une consultation.
- Suivi du projet et participation au COPIL - Recherche de financement.

#### Prérequis

- ✓ Co-élaboration avec la collectivité de la lettre de mission.
- ✓ Délibération de principe du conseil municipal ou communautaire.

#### CAS N° 2

##### Réalisation d'un diagnostic approfondi de performance de l'équipement existant (sur devis)

- Son positionnement, sa fréquentation, son organisation, des outils de promotion et de commercialisation permettent de faire émerger les enjeux et axes de développement prioritaires à mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'équipe réalise des rencontres sur le terrain, anime les réunions et vous remet un rapport complet. Cette mission peut amener à mobiliser les compétences des autres opérateurs de l'ingénierie départementale : Corrèze Ingénierie, CAUE, chef de projet CD, etc.

€  
SUR DEVIS

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES SUR [PRO.TOURISMECORREZE.COM](http://PRO.TOURISMECORREZE.COM)

Vos interlocutrices



Marie Saule

05 44 41 90 21 • [mсаule@correze.fr](mailto:mсаule@correze.fr)



Nathalie Manière

05 44 41 90 25 • [nmaniere@correze.fr](mailto:nmaniere@correze.fr)